

NOZAY

La municipalité a organisé une réunion publique avec le Conseil Général

La RD 35 : cette route qui divise

Une réunion publique s'est tenue jeudi soir au centre culturel Robert-Hossein sur le thème des futurs aménagements de la RD35. Organisée par la municipalité, qui avait convié les membres du Conseil Général pour l'occasion, la soirée a permis d'annoncer la tendance : non à la déviation et oui au ralentissement du trafic.

L'avenir de la RD 35 est en question. Entre les riverains qui luttent depuis plusieurs années pour obtenir une modération du trafic routier et un Conseil Général qui multiplie les atteroiements, où est la ligne médiane ? Pour justifier cette prudence, les représentants du Département présentaient jeudi soir les prochains aménagements de la RD 35. Du côté de l'association des riverains de la RD 35, on regrette le manque de concertation : « Le débat illustre à merveille la situation que nous vivons depuis 1995 : Monsieur le Maire présente la problématique de la RD 35 mais oublie de nous associer à la réflexion en cours » indique Eric Rousseau, président de l'association. Une remarque fuse de la salle : « comment pouvez-vous envisager l'extension de la ZAC et une réduction du trafic sur la D 35 ? C'est tout bonnement impossible... » Après un préambule, Gérard Funès, son président, n'a pas manqué de rappeler l'effroyable situation financière dans laquelle se trouvera le Département en janvier 2006, lors du passage des routes nationales au Département... Une problématique à laquelle l'assemblée n'a pas semblé très sensible. Plusieurs personnes réclamant de ses dirigeants la présentation d'un calendrier. Mais de calendrier il n'est pas encore question. La déviation, envisagée depuis le début des



Le regard circonspect de Gérard Funès, vice-président à l'urbanisme au conseil général (au centre), illustre à merveille le déroulement de la réunion publique de jeudi soir.

années 90 et la vaste campagne d'acquisitions foncières ne semble plus tenir la corde. La réduction de la chaussée, l'implantation de feux tricolores et la création d'une piste cyclable d'un montant de 2.8 millions d'Euros) semblent envisagés. « C'est une façon pour le maire de ménager la chèvre (la ZAC) et le chou (nous-mêmes) » observe Eric Rousseau. « Nous avons d'ores et déjà tiré un trait sur la déviation. Elle semble trop coûteuse et trop longue à réaliser d'après ce que dit le Conseil Général. Le cœur du problème, c'est le pont des Belles-Dames : il enjambe actuellement la N 20. Il suffirait de compliquer l'accès à la RD 35 en implantant un feu tricolore ou un giratoire »

Une alternative qui ne semble pas figurer sur les tablettes du Département.

Les chiffres de la RD 35

Le trafic sur la RD 35, qui relie l'A 10, la N 20 et la N 104, est aujourd'hui d'environ 900 à 1 100 véhicules par heure aux heures de pointe... D'après les données du Conseil Général, le trafic est à 93% essonmien. 62 % des automobilistes vivent dans la zone délimitée par les trois artères suscités, 29 % proviennent des zones alentours et seulement 9% de l'extérieur. Le trafic poids lourds est inférieur à 10%. Un chiffre que conteste l'association de la RD35.